

plus loin qu'une simple annexion impériale. Napoléon Bonaparte propose un remembrement à la République de Saint-Marin afin de l'agrandir et de lui permettre d'avoir une façade maritime<sup>499</sup>. Le capitaine régent Francesco Onofri a la prudence de convaincre le Conseil Souverain d'être assez sage pour décliner cette offre<sup>500</sup>. La République de Saint-Marin, indépendante, reste enclavée dans le département français du Rubicon<sup>501</sup>.

**174.** L'activité diplomatique de la petite république va s'intensifier considérablement. Le 4 juin 1798, elle signe un traité d'amitié et de commerce avec la République romaine. Le 14 juillet 1798, dans la continuité de cet accord, la République romaine qui interdit tout ecclésiastique étranger sur son territoire, lève cette interdiction pour ceux en provenance de Saint-Marin. Le 18 Août 1802 Saint-Marin signe un traité d'amitié avec la République Cisalpine et obtient la même année le renouvellement du soutien du Consul Bonaparte. Son attitude pacifique, après avoir décliné toute proposition d'élargissement lui permet de garder son indépendance lors du congrès de Vienne qui, en 1815, rétablit l'ordre pré-napoléonien.

**175.** Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, l'Italie fait face à de nombreux mouvements révolutionnaires. La liberté et l'indépendance de Saint-Marin suscitent de nombreuses convoitises extérieures. En 1824, un mémoire anonyme est envoyé au Pape Léon XII ainsi qu'aux principaux chefs d'Etat européens où il est écrit que la République de Saint-Marin connaît un désordre institutionnel qui la rend incapable d'assurer la liberté de ses concitoyens. Il est également écrit qu'elle est un repaire pour les ennemis du Saint-Siège et qu'à plus long terme, elle serait un danger pour l'Église. L'intervention de Francesco Onofri permet de conforter les relations diplomatiques de Saint-Marin avec les puissances étrangères<sup>502</sup>. Le 18 juillet 1824, le Pape conforte la République en lui réitérant la protection qui lui est due par le Saint-Siège.

**176. La période du « risorgimento ».** – La Révolution française du 24 février 1848 a un contre-coup non seulement en Italie mais également dans toute l'Europe. Berlin et Vienne ont leur révolution, la Hongrie se déclare indépendante pendant que la Bohême est en pleine insurrection. En Italie, c'est la période dite « risorgimento » qui commence sous les auspices du roi piémontais Charles-Albert dont l'importance croissante profite aux intérêts de la monarchie sarde. Le 24 novembre 1848, le Pape s'enfuit de Rome et le 5 février 1849, le parlement romain proclame la République sous l'impulsion de Giuseppe Garibaldi. Suivant

---

<sup>499</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>500</sup> *Ibid.*

<sup>501</sup> BOYER DE SAINTE-SUZANNE (R. de), *Les Petits états de l'Europe : La République...*, *op. cit.*, p. 112.

<sup>502</sup> PELLICONI (M.), « Il Risorgimento », Milan, *Ed. AIEP*, n°20, [s.d.], p. 306 et s.